

Convention

Un accord a été signé entre la préfecture, la mairie et deux associations de rollers

Randonnées réglementées

Finies les sorties sauvages, les CRS et les amendes... L'organisation des randonnées à rollers sur le territoire de la ville de Lille est désormais réglementée. Un protocole d'accord a été établi hier entre la préfecture du Nord, la mairie de Lille et les associations Lille Roller, présidée par Daniel Delanoï, et Ride on Lille. Il était très attendu par Thierry Vanhoffs, président de Ride on Lille, association qui organise depuis mars 2000 la balade du vendredi soir (Friday night roller) et plus récemment celle du dimanche après-midi (Rol parade).

Pas un obstacle

Cette convention précise que les randonnées se déroulent sur les seules chaussées à l'exclusion des trottoirs le vendredi soir après 21 h et certains dimanches après-midi (en principe, un week-end sur deux) à partir de 15 h pour une durée qui ne peut dépasser 2 h 30. Pour Rémy Pautrat, préfet du Nord, « cet accord concilie trois idées simples : la liberté, la responsabilité et la sécurité. Il constitue une base juridique minimale, peu contraignante, qui ne peut être considérée comme un obstacle. Il définit qui fait quoi selon des règles claires ». L'article 4 pré-

cise ainsi que toute randonnée fait l'objet d'une déclaration préalable à la préfecture du Nord sept jours francs au moins avant l'événement. Les organisateurs doivent mettre en place un dispositif de premier secours (art. 7) et de signalisation à tous les carrefours (art. 4). Ils sont également tenu de souscrire une police d'assurance (art. 8) et de confier l'encadrement de la manifestation à des majeurs

disposant du brevet de sécurité routière ou du permis de conduire, vêtus d'une chasuble ou d'un gilet réfléchissant et dotés de moyens de télécommunications (art. 4 et 6). Pour Thierry Vanhoffs, « cet accord officialise une situation qui existait déjà sur le terrain. Nous avons déjà un service de premiers secours, une assurance, des staffeurs compétents... Depuis mars 2000, nous avons

organisé soixante-quatre randonnées sans incidents majeurs. Les randonnées du dimanche vont reprendre en septembre, après la braderie. Pour le vendredi soir, nous allons essayer de passer dans tous les quartiers de Lille, pour mettre en valeur la ville et toucher le plus de monde possible. Pour l'instant, entre 200 et 1 400 personnes participent à la Friday Night roller ».

Camille BOULONGNE



La sécurité des randonneurs mais aussi des autres usagers est au cœur de cet accord.

Photo archives